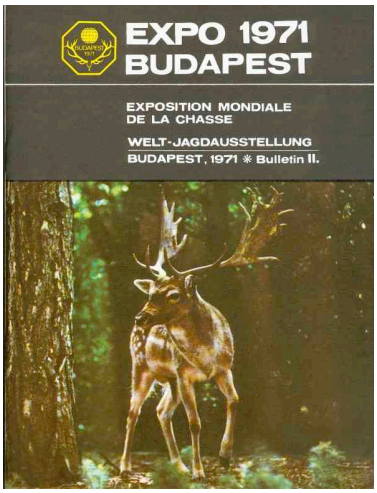

BUDAPEST 1971

DESIGNATION OFFICIELLE

Exposition Mondiale de la Chasse
World Exhibition Hunting

DATE

27 août – 30 septembre 1971

THEME

But :
« Exposition Mondiale de la Chasse, Budapest 1971 », a pour but de démontrer l'influence de la chasse sur l'homme de nos jours et sur les arts ; de contribuer à la connaissance de la nature et d'attirer par ce moyen l'attention sur la protection des valeurs culturelles.
De plus, l'exposition fera connaître les fruits de la chasse dans les pays participants, ainsi que l'état de leur culture cynégétique y compris la chasse et l'économie du gibier pratiquées dans les différents continents. De cette manière, l'exposition servira la cause de l'amitié et du rapprochement mutuel des peuples.
L'exposition devra faire ressortir le rôle de la chasse dans la protection de la nature et dans le tourisme. Enfin, l'exposition donnera une vue d'ensemble sur la situation de la pêche à la ligne en Hongrie et à l'étranger, ainsi que les résultats obtenus dans cette branche sportive.
Conformément à la Convention sur les expositions internationales, signée le 22 novembre 1928 et ratifiée par la République Populaire Hongroise le 1er avril 1960, l'Exposition aura caractère officiel et la tâche de son organisation fut acceptée par une résolution de principe du Gouvernement Révolutionnaire des Ouvriers et des Paysans de la République Populaire Hongroise (dans la suite : Gouvernement hongrois) qui assurera les moyens financiers nécessaires.

CATEGORIE

Exposition spéciale

ENREGISTREMENT

10/05/1968

ORGANISATION DES RESPONSABILITES

Administration de l'Exposition

La préparation, l'organisation et le fonctionnement de l'Exposition sont confiés au Bureau d'exposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (dans la suite : Bureau d'Organisation) qui est doté de la personnalité juridique en vertu du Code Civil de la République Populaire de hongroise (art. 28 et 40 de la loi 1959/4. Le Bureau d'Organisation est doté de l'autonomie financière en ce qui concerne les frais de l'organisation et du fonctionnement de l'Exposition.

Le Bureau d'Organisation a chargez d'établir les contrats de participation, tarifs, et fera tout acte de gestion et s'acquittera de tous devoirs que les stipulations du Règlement Général.

VISITEURS

1.9 Millions

COUT

Extrait de : « Information sur « l'Exposition Mondiale de la Chasse, Budapest, 1971 » pour la session du Conseil Administratif du BIE le 24 novembre 1971 » :
Le résultat économique de l'Exposition Mondiale ne sera connu qu'à la fin de l'année après avoir fait la balance. Selon l'évaluation sur base des données étant à notre disposition, le résultat s'est avéré mieux que l'on n'ait envisagé, ainsi la dotation de l'Etat planifiée par le Gouvernement hongrois – 36 millions de florins – deviendra moins considérable.

Budapest, novembre 1971. »

COMMISSAIRE GENERAL

Le Commissaire Général du gouvernement pour l'Exposition est M. Laszlo Földes, ministre-adjoint au Ministère de l'Agriculture et d'alimentation dans le Gouvernement de la République Populaire Hongroise.

EMPLACEMENT

L'exposition qui couvrira une superficie de 33 hectares, sera installée à Budapest sur le terrain de l'Exposition de l'Agriculture et de l'Industrie Alimentaire ; le terrain dont les superficies couvertes et découvertes sont proprement aménagées, est muni des services publics répondant aux exigences de pareilles expositions. L'Exposition sera desservie par tous les moyens de communication de Budapest (autobus, tramway, trolleybus, trains de distance et de banlieue, et le Métro qui sera mis en service jusqu'à la date d'ouverture de l'Exposition) ; les alentours de l'Exposition se prêtent à parquer les voitures. Une ligne d'autobus directe réunit l'Exposition à l'aéroport de Budapest (Ferihegy).
Pendant la durée de l'Exposition, certaines manifestations spéciales (p. ex. expositions artistiques) seront organisées à Budapest aussi en dehors de l'Exposition, dans des emplacements conformes au but et aisément accessibles
PARTICIPATION ETRANGERE Autriche, Belgique, Bulgarie, Cameroun, Chili, Cuba, Danemark, Espagne, Ethiopie, Finlande, France, Grande Bretagne, Inde, Iran, Islande, Italie, Kenya, Liban, Mongolie, Pays-Bas, Pologne, République arabe d'Egypte, République Démocratique d'Allemagne, République Fédérale Allemande, Roumanie, Soudan, Suède, Suisse, Tanzanie, Tchécoslovaquie, Ouganda, Union soviétique, Yougoslavie, Zambie